

Comment se protéger du moustique ? Comment signaler un moustique tigre ?



Comment se protéger du moustique ?

Il n'existe pas de vaccin contre la dengue, le chikungunya ou Zika. Pour limiter au maximum les risques d'infection, il est important :

D'éviter la prolifération des moustiques potentiellement vecteurs de ces maladies

Se protéger contre le moustique tigre, c'est d'abord éliminer ses lieux de vie et ses lieux de ponte. Les produits anti-moustiques (insecticides et répulsifs) ne permettent pas d'éliminer durablement les moustiques.

2 gestes simples sont donc essentiels :

Eviter le développement des larves de moustiques

> Eliminer les endroits où l'eau peut stagner, à l'intérieur comme à l'extérieur : coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, encombrants, vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées des gouttières...

> Pensez aussi à entretenir les sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques.

> Couvrir les réservoirs d'eau : bidons d'eau, citernes, bassins avec un voile ou un simple tissu ainsi que les piscines hors d'usage.

Se protéger des piqûres

> Porter des vêtements longs et protéger les pieds et chevilles, ce sont des mesures très efficaces pour réduire l'exposition aux piqûres. L'imprégnation des vêtements par des insecticides renforce cette protection (avantages : persistance du produit, coût et sécurité d'emploi puisque le contact avec la peau est fortement réduit).

> Utiliser des répulsifs cutanés, ils contiennent un principe actif qui éloigne les insectes sans toutefois les tuer (à appliquer sur toutes les parties découvertes du corps (à l'exception des muqueuses et des lésions cutanées étendues), visage compris, durée de la protection entre 6 à 12 heures selon la concentration du produit et de la température extérieure, à renouveler en fonction de la transpiration ou des bains et des douches, l'utilisation de crèmes solaires diminue l'efficacité de protection des répulsifs et réciproquement).

Consultez ici la liste des répulsifs recommandés par la ministère de la santé

Des précautions d'emploi sont à respecter notamment chez l'enfant et chez la femme

enceinte. L'emploi de moustiquaires de berceau est le moyen prioritaire de protection efficace des jeunes enfants et la protection par le port de vêtements couvrants est particulièrement recommandée.



Dans l'habitat, il est possible d'équiper portes et fenêtres de moustiquaires afin de réduire la présence de moustiques. Cette barrière physique peut être complétée par le traitement systématique, à l'aide d'insecticides, des rideaux de portes, voilages, fenêtres et séparations intérieures ainsi que par l'utilisation de répulsifs domestiques comme les diffuseurs électriques. Les tortillons fumigènes ne doivent être utilisés qu'à l'extérieur ou dans une pièce correctement aérée. Les moustiques n'aimant pas les endroits frais, la climatisation est également un bon moyen de protection individuelle.

Comment signaler un moustique tigre ?

Vous pensez avoir observé un moustique tigre ? Vous souhaitez le signaler ?

L'ensemble de la population peut participer à la surveillance de cette espèce afin de mieux connaître sa répartition. Il s'agit d'une action citoyenne permettant ainsi de compléter les actions mises en place.

Rendez-vous sur le site www.signalement-moustique.fr où un questionnaire vous permettra de vérifier rapidement s'il s'agit bien d'un moustique tigre.

Les liens utiles :

<https://www.occitanie.ars.sante.fr/le-moustique-tigre-informations-aux-particuliers>

<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/moustiques>

https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/

Les documents de l'ARS Occitanie :

📄 [Télécharger le fichier «31#MoustiqueTigre_depliant_EID_A4.pdf» \(1.5 Mo\)](#)

📄 [Télécharger le fichier «2 affiches.pdf» \(304.7 Ko\)](#)